



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 196710 km²

Population : 16,7 millions d'habitants

Densité : 85,1 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,7 %

Part de la population urbaine : 48,1 %

Économie

Notations de la dette souveraine (Moody's 2020) : Ba3

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2020 : 168^e/189

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA 2020) : 3,7

Taux de change effectif réel (moyenne 2016-2020, base 100 année 2010) : 92 (95,4 pour l'UEOMA)

Classification Banque mondiale :

pays à revenu intermédiaire inférieur

Risque de surendettement : modéré

PIB par habitant (2020) : 1 488 dollars

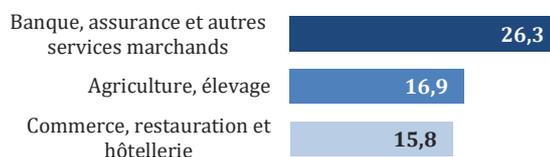
Taux de croissance (2020) : 1,5 %

Inflation (2020) : 2,5 %

PIB (2020) : 14 185 milliards de francs CFA

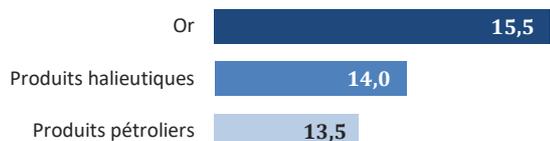
Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2016-2020)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2016-2020)



Développement humain et infrastructures



67,9 ans

Espérance de vie



38 %

Population sous le seuil de pauvreté



84,9 %

Accès à l'eau potable



4,5 %

Mortalité infantile



40,3

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



70,4 %

Accès à l'électricité



17,9 %

Malnutrition infantile



51,9 %

Alphabétisation des adultes



113,9

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



36/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



42 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



35,1 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le service [Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2021 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.

Faits saillants

- **En 2020, le Sénégal a été sévèrement touché par les effets de la pandémie de Covid-19.** En net recul par rapport à l'année précédente, la croissance économique est estimée à 1,5 % du PIB, malgré les mesures conjoncturelles mises en place par le gouvernement et la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), mesures ayant permis d'atténuer les conséquences de la crise sanitaire pour les ménages et les entreprises. Toutefois, compte tenu de la croissance démographique, le PIB par tête a reculé de 1 %. Un redressement de la croissance en 2021 est attendu à hauteur de 3,7 %, porté par les investissements publics. Une nette accélération de la croissance du PIB devrait suivre, selon les projections du Fonds monétaire international (FMI), avec 5,5 % en 2022 puis 10,8 % en 2023.
- **En juin 2021, le FMI a validé ses financements au Sénégal, pour un montant de 453 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), au titre de l'accord de confirmation (AC) et de la facilité de crédit de confirmation (FCC).** Le Sénégal fait ainsi partie des pays qui bénéficient d'un financement classique et d'un financement conditionnel. L'objectif est le soutien à la reprise économique et à la création d'emplois dans un environnement qui reste incertain en raison de la pandémie. À ces financements se sont ajoutés deux financements d'urgence : l'instrument de financement rapide (IFR) et la facilité de crédit rapide (FCR), pour un montant total de 323,6 millions de DTS.
- **Le plan Sénégal émergent (PSE), ligne directrice du développement économique du pays, est entré dans sa seconde phase en 2019. Le PSE est porté par le plan d'action prioritaire ajusté et accéléré (PAP2A) pour la période 2019-2023.** Le PAP2A a été recentré sur la relance post-Covid-19, avec en point d'orgue le renforcement du secteur privé. Les autorités sénégalaises ont au premier semestre 2021 révisé la trajectoire du solde budgétaire pour tenir compte du coût du déploiement des vaccins contre la Covid-19 et d'un nouveau programme de promotion de l'emploi, tout en préservant l'objectif de déficit fixé par l'UEMOA, soit 3 % du PIB, d'ici à 2023.
- **Le président sortant Macky Sall a été réélu pour un second mandat en février 2019.** Après plusieurs reports, les élections locales ont eu lieu en janvier 2022, qui ont donné la victoire de l'opposition dans de grandes villes comme dans la capitale Dakar. Les élections législatives sont annoncées pour le 31 juillet 2022.

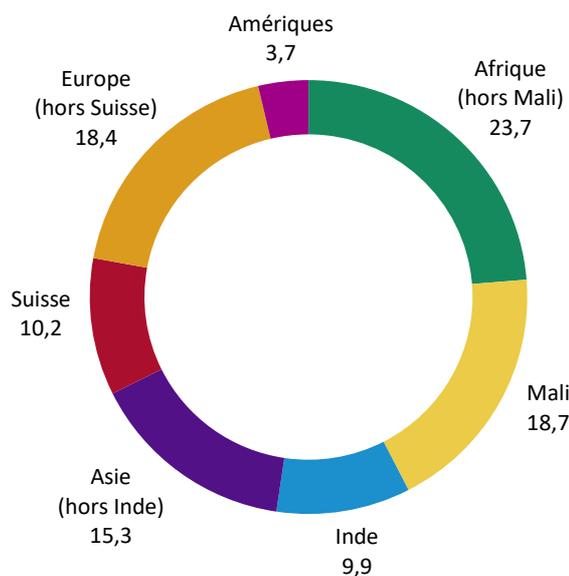
CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

En matière de PIB, le Sénégal est, après la Côte-d'Ivoire, la deuxième plus grosse économie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). En 2020, le PIB par tête atteint 1 488 dollars, contre 1 218 dollars pour la zone. La crise provoquée par la pandémie de Covid-19 a brutalement interrompu la forte croissance que le Sénégal enregistrait les années précédentes. En 2020, la croissance du Sénégal (+ 1,5 %) a toutefois été supérieure à celle de l'UEMOA. Du fait de l'ancrage de sa monnaie à l'euro, l'inflation au Sénégal, à l'instar des autres pays de l'UEMOA, demeure structurellement contenue et inférieure au seuil communautaire de 3 %. L'inflation a toutefois accéléré, à 2,5 % en 2020, au-delà de la moyenne annuelle constatée de 1,2 % entre 2017 et 2019.

Le pays dépend fortement des importations de produits pétroliers et de biens d'équipement. La demande élevée en biens d'équipement découle de la

Destinations des exportations du Sénégal (2015-2019)

(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : CEPPII (BACI) et calculs Banque de France.

mise en œuvre du plan Sénégal émergent (PSE)¹ dans sa première phase (2014-2018) sur l'investissement public en faveur de la diversification économique (en particulier dans les secteurs pétrolier et minier). La seconde phase du PSE (2019-2023), davantage axée sur le développement du secteur privé, a pour objectif d'atténuer le déficit de la balance des biens et services. Dans l'immédiat, les suites de la crise sanitaire se traduiraient pour 2021 par l'aggravation du déficit de la balance des biens et services, jusqu'à 19,0 % du PIB (d'après les prévisions du FMI à juin 2021). À plus long terme, une amélioration des comptes extérieurs est attendue grâce aux exportations d'hydrocarbures, qui devraient découler de la mise en production des gisements pétro-gaziers découverts en haute mer. Le déficit du compte courant baisserait en conséquence de 10,5 % du PIB en 2022 à 5,5 % en 2023, puis 3,2 % en 2024.

L'impact de la pandémie s'est traduit par une augmentation importante du déficit budgétaire, à - 10,1 % du PIB en 2020, contre - 6,5 % en 2019. La dette publique continue sa forte progression et représente 63,1 % du PIB (contre 60,3 % en 2019, et 54,8 % en 2018). Elle devrait encore augmenter en 2021 (à hauteur de 64,7 % du PIB selon les prévisions du FMI), rapprochant le Sénégal du plafond des 70 % retenu dans le cadre du pacte de convergence de l'UEMOA. La dette est essentiellement extérieure, point d'attention supplémentaire si l'on considère la faible capacité de mobilisation des ressources fiscales (16,7 % du PIB en 2020, d'après le FMI).

Le développement du secteur financier sénégalais demeure limité, l'encours des crédits représentant 29,3 % du PIB en 2019 (contre 45,3 % en Afrique subsaharienne). L'inclusion financière se situe dans la moyenne continentale, avec 42,3 % des plus de 15 ans disposant d'un compte bancaire, d'après la Banque mondiale. En particulier grâce aux stratégies nationale et régionale (UEMOA) d'inclusion financière², l'accès

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Sénégal

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA (XOF) par kilogramme)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Arachides	1 502,2	1 421,3	1 485,2
Prix d'achat aux producteurs	210,0	210,0	250,0
Coton-graine	15,1	16,5	17,4
Prix d'achat aux producteurs	254,0	274,0	274,0
Mil et sorgho	1 192,8	1 077,2	1 586,4
Maïs	485,7	530,7	766,8
Riz paddy	1 206,6	1 155,3	1 451,8
	2018	2019	2020
Phosphate (en milliers de tonnes)	1 782,0	1 701,0	1 649,0

Sources : BCEAO et administrations nationales.

aux services financiers s'améliore, notamment par l'intermédiaire des paiements mobiles. La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) estime que la part de la population sénégalaise ayant eu recours aux services financiers a crû de 10 points entre 2018 et 2020, pour atteindre 79 %.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

En raison de la pandémie de Covid-19, la croissance s'est sévèrement contractée en 2020, à 1,5 % du PIB, un niveau qui reste cependant supérieur à la croissance enregistrée pour l'UEMOA (+ 0,9 %). Malgré l'adoption de mesures sanitaires et financières d'urgence prises par les autorités, pour contenir la propagation de l'épidémie et ses conséquences socio-économiques (fermeture des frontières, couvre-feu, mesures fiscales et financières de soutien aux entreprises et aux ménages), l'activité a été affectée par le ralentissement du commerce mondial. Le Sénégal a également pâti de la réduction des flux touristiques et de la récession associée dans les secteurs des transports et de l'hôtellerie-restauration.

La croissance devrait se redresser dès 2021, à + 3,7 %, pour revenir à son niveau d'avant la pandémie dès 2022. En 2020, l'accélération de l'inflation a été notable, à 2,5 %, en raison de l'augmentation des prix des

¹ <https://www.presidence.sn/pse/presentation>

² <https://www.bceao.int/sites/default/files/inline-files/Strat%C3%A9gie%20r%C3%A9gionale%20d%27inclusion%20financi%C3%A8re%20dans%20l%27UEMOA.pdf>

produits alimentaires. L'inflation devrait toutefois repasser sous la barre des 2 % en 2021.

Le secteur primaire a porté la croissance en 2020, enregistrant une progression de + 15,9 % (contre + 4,5 % en 2019). La production agricole a en effet augmenté de + 23 % grâce à la bonne pluviométrie, qui s'est traduite par des récoltes record pour les céréales (+ 37,7 %), l'arachide (+ 28,5 %) et la pastèque (+ 48,4 %).

Le secteur secondaire a été très affecté par la crise sanitaire, terminant l'année avec une croissance quasi nulle (+ 0,1 %, contre + 3,7 % en 2019). À noter la **résistance des industries minières** dont l'or, qui bénéficie de la montée des cours à partir du second semestre 2020. En 2021, le secteur secondaire devrait rebondir, à + 4,6 %.

Le secteur tertiaire, dont l'activité a reculé de 0,7 % en 2020, devrait renouer avec la croissance en 2021, à hauteur de + 3,1 %, grâce à la reprise des activités liées au transport et au commerce.

Du côté de la demande, la croissance économique a été principalement tirée en 2020 par la consommation des administrations (+ 9,5 %, contre + 5,5 % en 2019) du fait des dépenses publiques pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire. Le taux d'investissement rapporté au PIB a reculé de 1,3 %, pénalisé par la contraction de l'investissement privé (- 4 %) mais soutenu par le dynamisme du volet public (+ 5,4 %) lié à l'exécution des grands chantiers structurants. Au total, la demande intérieure s'est inscrite en hausse (+ 4,0 %, contre + 3,4 % en 2019).

Les comptes extérieurs du Sénégal affichent un déficit aggravé de la balance des transactions courantes en 2020 (12,3 % du PIB, contre 8,1 % en 2019) du fait du creusement de la balance des services, reflétant le reflux des recettes touristiques. En 2021, le déficit courant représenterait jusqu'à 11,3 % du PIB, la reprise des exportations étant attendue plus faible que celle des importations.

La crise sanitaire a singulièrement compliqué l'exécution budgétaire en 2020. Le Sénégal a en 2020 mobilisé

1 000 milliards de francs CFA (7,5 % du PIB), par l'intermédiaire de son programme de résilience économique et social (PRES), pour soutenir les entreprises et le secteur de la santé³. Le déficit budgétaire (dons compris) s'est creusé, de 6,5 % à 10,1 % du PIB. Le déficit est se résorbe progressivement depuis 2021, à la faveur de la reprise économique et des réformes de gouvernance budgétaire.

L'encours de la dette publique de l'administration centrale est en forte hausse. Pour 2020, il représente 63,1 % du PIB, après 60,3 % en 2019. Le ratio demeure en dessous de 70 %, la norme de convergence de l'UEMOA, mais le service de la dette sénégalaise est coûteux par rapport aux recettes budgétaires et la part de la dette extérieure est élevée (84 %). À la dette centrale s'ajoute la dette des entreprises et établissements publics, qui avoisine 10 % du PIB.

En juin 2021, le FMI a accru ses financements au Sénégal, pour un montant de 453 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), au titre du mécanisme d'accord de confirmation et de la facilité de crédit de confirmation (FCC). Ce concours se conjugue à l'instrument de coordination de la politique économique (ICPE), instrument de soutien sans financement, que le FMI a renouvelé au Sénégal en janvier 2020 pour trois ans. Le Sénégal a élargé en 2020 à l'instrument de financement rapide (IFR) et à la facilité de crédit rapide (FCR) du FMI, pour un montant total de 323,6 millions de DTS. Par ailleurs, le Sénégal bénéficiera de la prorogation jusqu'à décembre 2021 du moratoire sur le service des dettes dues aux créanciers bilatéraux publics, mis en œuvre par les membres du Club de Paris et le G20 (Initiative de suspension du service de la dette – ISSD). En 2021, le Sénégal continue de drainer les concours des banques de développement, notamment ceux de la Banque africaine de développement (BAfD) [1 milliard de DTS pour la période 2021-2025] ou encore le Groupe Banque mondiale, dont les engagements en 2021 sont annoncés à 624 millions de dollars (après 715 millions de dollars en 2020 et une moyenne annuelle de 419 millions de dollars entre 2017 et 2019). L'Agence française de développement (AFD) participe aux financements d'urgence et de restructuration à travers l'action coordonnée par la Team Europe.

³ Le programme de résilience économique et social (PRES) est fondé sur quatre piliers : i) assistance au secteur de la santé (0,5 % du PIB) ; ii) mesures sociales (0,7 % du PIB) ; iii) soutien direct et indirect à l'économie

(5,3 % du PIB), notamment au bénéfice du tourisme et des transports ; et iv) interventions pour garantir la sécurité d'approvisionnement en matière de santé, d'alimentation et d'énergie (0,5 %).

Le secteur bancaire est globalement solide, mais le risque de portefeuille augmente. Avant la crise, en 2019, l'activité était dynamique dans l'ensemble, comme le traduit la hausse du produit net bancaire (+ 6,6 %). En 2020, les créances sur l'économie sont ressorties en hausse de 1,5 %, l'activité bancaire ayant profité des mesures du PRES en soutien aux entreprises et de la politique accommodante de la BCEAO, qui a abaissé ses taux directeurs. La qualité des portefeuilles, dont le niveau de risque est structurellement élevé (14,0 % des crédits bruts en 2019, contre 11,5 % en UEMOA), se dégrade, à 14,2 % à fin septembre 2020. À fin mars 2021, le stock des encours de créances bancaires, ayant fait l'objet de report d'échéances jusqu'à fin décembre 2020 du fait de la pandémie, était en net reflux.

ENJEUX ET DÉFIS

L'enjeu de court terme pour les autorités sénégalaises réside dans l'accompagnement de la sortie de crise, afin de ne pas perdre les bénéfices de la forte croissance de ces dernières années. À partir de 2023, le Sénégal bénéficiera d'une source de croissance additionnelle, avec la mise en exploitation de champs pétroliers et gaziers en haute mer. Le FMI estime que les hydrocarbures, dont la production est pour l'heure non significative, représenterait 6,1 % du PIB en 2023 et 6,4 % en 2024. Les comptes budgétaires et externes du pays devraient s'en trouver améliorés.

Le plan Sénégal émergent (PSE), ligne directrice du développement économique du pays, est entré dans sa seconde phase en 2019. Le gouvernement a présenté le 29 septembre 2020 sa stratégie de relance post-Covid-19, en l'inscrivant dans le cadre pluriannuel du PSE et sa déclinaison opérationnelle : le **plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A)**⁴, tracé pour la période 2021-2023. Le PAP2A mobilisera 22,4 millions d'euros, dont un tiers provenant du secteur privé. La stratégie gouvernementale vise la résilience économique globale, à travers la souveraineté alimentaire, sanitaire et pharmaceutique et le renforcement du secteur privé national (le Bureau international du Travail estime à 85,4 % la part des entreprises non agricoles opérant dans l'informel). Elle met également l'accent sur l'industrialisation de l'économie, le numérique, le

Activité économique et inflation au Sénégal

(en %)

	2018	2019	2020	2021
Variation annuelle du PIB	6,2	4,4	1,5	3,7
Inflation (en moyenne annuelle)	0,5	1,0	2,5	1,6

Note : Prévisions pour 2021

Source : BCEAO.

tourisme, le logement, en favorisant les principes d'inclusion sociale et d'équité territoriale. Les autorités ont, en juin 2021, révisé la trajectoire à moyen terme du solde budgétaire pour tenir compte du coût du déploiement des vaccins contre la Covid-19 et d'un nouveau programme de promotion de l'emploi, tout en préservant l'objectif de déficit fixé par l'UEMOA, soit 3 % du PIB d'ici à 2023. Nonobstant, le président Macky Sall s'est récemment déclaré en faveur d'un assouplissement des règles régionales de plafonnement de l'endettement et du déficit budgétaire, et de la correction de la perception du risque d'investissement en Afrique (déclaration faite au sommet sur le financement des économies africaines – SFEA – qui s'est tenu à Paris le 18 mai 2021).

La participation du secteur privé à l'économie demeure une priorité forte du développement socio-économique pour le Sénégal, conformément à la mise en œuvre de la seconde phase du PSE. Le renforcement du secteur privé, en relais des investissements publics, permettrait de limiter les dépenses publiques et de préserver la soutenabilité budgétaire. En ce sens, l'amélioration du climat des affaires et les investissements dans le capital humain restent des enjeux de premier plan. L'évolution de l'environnement des affaires a été positive au cours des dernières années.

La réalisation des objectifs de développement durable (ODD) requiert une mobilisation accrue des investissements en faveur de l'amélioration des indicateurs de développement du pays. Malgré la croissance économique robuste des dernières années, la pauvreté et les inégalités se réduisent à un rythme insuffisant au regard de la forte croissance démographique (+ 2,8 % en 2019). Le rapport régional de suivi des plans nationaux de développement⁵ (février 2020) rend compte des progrès du Sénégal dans l'atteinte des ODD en UEMOA. Il en ressort que si les orientations stratégiques du PSE

⁴ PAP2_FINAL_VFINALE_14_12_WEB.pdf (economie.gouv.sn)

⁵ http://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/rapport_odd_2019_vf.pdf

sont alignées avec les ODD, les indicateurs socio-économiques progressent encore trop lentement. Malgré des améliorations soulignées dans le rapport (taux de scolarité en hausse, progression de l'accès à l'eau potable et taux d'électrification parmi les meilleurs de la sous-région), l'indice de développement humain demeure faible (0,512, au 168^e rang mondial selon le Programme des Nations unies pour le développement – PNUD). Ce score se situe en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (0,547).

Le déploiement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021, pourrait servir le Sénégal dans ses efforts pour une plus grande inclusion socio-économique de sa population (selon la Banque mondiale, la ZLECAf permettrait aux pays africains de faire sortir de l'extrême pauvreté 30 millions d'Africains et d'accroître les revenus de 68 millions d'habitants). Le Sénégal a élaboré une stratégie ad hoc (Sn-Zlecaf) venant en appui du développement des infrastructures de mobilité des marchandises et de la promotion des produits à fort potentiel d'exportation vers les autres pays africains.

L'accélération d'une gestion performante des ressources naturelles et de l'environnement s'impose, le Sénégal étant, d'une part, vulnérable au changement climatique (sécheresse, érosion des côtes, perte de terres arables et réduction de la disponibilité de l'eau) et son secteur agricole, de l'élevage et de la pêche représentant, d'autre part, 16,2 % du PIB (en moyenne entre 2016 et 2020).

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

La priorisation des ODD se reflète dans les projets de développement en cours dans le pays. L'Agence française de développement (AFD) accompagne à ce titre le Sénégal dans le cadre de l'initiative « Covid-19 – santé en commun »⁶, en soutenant le réseau international des instituts Pasteur⁷ dans le pays. L'AFD a également soutenu des projets d'éducation et de gestion durable des ressources naturelles, qui visent à renforcer la résilience des populations face aux aléas climatiques, par l'intermédiaire du projet de gestion intégrée et de développement durable. La BAfD est pour sa part un partenaire de développement important du pays,

finançant près de 7,2 % des projets dans le secteur social.

De vastes programmes de transition énergétique promeuvent le déploiement du principe d'économie durable. Le Sénégal a ratifié l'accord de Paris sur le climat de 2015. La centrale photovoltaïque Senenergy est la plus grande centrale du type en Afrique de l'Ouest, une performance pour le Sénégal qui compte dorénavant huit centrales solaires en exploitation. La BAfD a accompagné le pays dans sa stratégie de production d'énergie renouvelable, avec la mise en place de l'initiative « Desert to Power » au Sahel, un vaste projet de déploiement de la production d'énergie solaire. La BAfD a également participé au financement de la centrale éolienne de Taiba Ndiaye, inaugurée en février 2020. Ce projet devrait augmenter la capacité de production d'électricité du pays de 15 %.

Les problématiques de la mobilité et du développement urbain durable sont prises en compte et l'avancée de plusieurs projets phares sont attendus, entre autres : i) la mise en exploitation en 2021 du train express régional (TER) entre Dakar et Diamniadio ; ii) le déploiement du chantier de la ville écologique d'Akon City ; iii) le port de Ndayane, sur la Petite Côte, qui viendra décongestionner le port autonome de la capitale ; et iv) le vaste programme de construction et de réhabilitation d'infrastructures sportives en vue des Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar, reportés à 2026.

⁶ <https://www.afd.fr/fr/actualites/france-lance-initiative-covid-19-sante-en-commun-pour-soutenir-pays-afrique>

⁷ Appui à cinq Instituts Pasteur | AFD - Agence Française de Développement

ANNEXE

Sénégal – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2017	2018	2019	2020
Ressources	16 546,4	17 817,0	19 028,1	19 748,6
PIB nominal	12 191,8	12 840,2	13 655,4	14 184,9
Importations de biens et services	4 354,6	4 976,8	5 372,7	5 563,7
Emplois	16 546,4	17 817,0	19 028,1	19 748,6
Consommation finale	10 269,4	10 713,5	11 014,4	12 473,7
Publique	1 662,2	1 770,0	1 879,5	2 160,4
Privée	8 607,2	8 943,5	9 134,8	10 313,4
Formation brute de capital fixe ^{a)}	3 610,8	4 166,8	4 594,6	4 538,2
Exportations de biens et services	2 666,2	2 936,7	3 419,1	2 736,7
Épargne intérieure brute	1 922,4	2 126,7	2 641,0	1 711,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 1 688,4	- 2 040,1	- 1 953,6	- 2 827,0
Taux d'investissement (en % du PIB)	29,6	32,5	33,6	32,0
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	7,4	6,2	4,4	1,5
Déflateur du PIB	0,6	- 0,8	1,9	2,3
Prix à la consommation, en moyenne	2,2	0,5	1,0	2,5

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Sénégal – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2017	2018	2019	2020
Recettes et dons	2 376,6	2 425,5	2 789,1	2 842,7
Recettes budgétaires	2 112,1	2 169,0	2 564,5	2 518,2
Recettes fiscales	1 844,9	1 990,4	2 410,0	2 368,2
Recettes non fiscales	96,9	147,0	154,5	150,0
Autres recettes non classées	170,3	31,6	0,0	0,0
Dons	264,5	256,4	224,6	324,5
Dépenses et prêts nets	2 738,8	2 902,9	3 326,2	3 745,7
Dépenses totales	2 738,8	2 902,9	3 326,2	3 745,7
Dépenses courantes	1 661,8	1 870,7	2 165,9	2 428,1
Traitements et salaires	600,0	682,0	733,3	804,1
Autres dépenses courantes	827,9	925,5	1 161,5	1 334,5
Intérêts	233,9	263,2	271,2	289,5
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>55,6</i>	<i>52,8</i>	<i>38,3</i>	<i>37,7</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>178,3</i>	<i>210,3</i>	<i>232,9</i>	<i>251,8</i>
Dépenses en capital	1 077,1	1 032,3	1 160,2	1 317,6
Sur ressources intérieures	620,5	514,6	560,5	758,6
Sur ressources extérieures	456,6	517,7	599,8	559,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global base engagements (hors dons)	- 626,7	- 733,9	- 761,7	- 1 227,5
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 362,2	- 477,5	- 537,1	- 902,9
Solde primaire de base ^{b)}	63,8	46,9	109,3	- 378,9
Ajustement base caisse	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global base caisse (hors dons) ^{c)}	- 626,7	- 733,9	- 761,7	- 1 227,5
Solde global base caisse (dons compris) ^{c)}	- 362,2	- 477,5	- 537,1	- 902,9
Financement	364,4	477,5	537,1	903,0
Financement intérieur net	- 469,7	- 615,7	- 281,5	311,2
Bancaire	- 197,1	- 583,8	- 143,3	325,8
Non bancaire	- 272,5	- 31,9	- 138,2	- 14,6
Financement extérieur net	834,1	1 093,2	818,7	591,8
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette publique	5 848,4	7 039,5	8 232,1	8 951,2
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,3	16,9	31,2	28,1
Dépenses courantes	13,6	14,6	26,3	27,1
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 3,0	- 3,7	- 6,5	- 10,1
Dette publique	48,0	54,8	60,3	63,1

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Sénégal – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2017	2018	2019	2020
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 887,2	- 1 230,4	- 1 112,1	- 1 739,3
1 - Biens et services	- 1 688,4	- 2 040,1	- 1 953,6	- 2 827,0
Balance des biens	- 1 569,0	- 1 886,4	- 1 687,7	- 1 957,8
Exportations de biens FOB	1 907,8	2 147,4	2 594,4	2 226,3
<i>dont : or</i>	246,6	350,8	403,4	425,4
<i>produits halieutiques</i>	236,4	316,5	330,8	311,4
<i>produits pétroliers</i>	242,9	303,9	477,7	244,6
<i>acide phosphorique</i>	96,0	194,6	194,3	176,9
Importations de biens FOB	- 3 476,8	- 4 033,8	- 4 282,1	- 4 184,1
Importations de biens CAF	- 3 905,8	- 4 503,6	- 4 798,5	- 4 753,3
<i>dont : biens d'équipement</i>	- 974,3	- 961,0	- 1 183,9	- 1 248,0
<i>produits pétroliers</i>	- 856,1	- 1 254,4	- 1 234,3	- 990,7
<i>biens intermédiaires</i>	- 777,2	- 932,2	- 930,8	- 927,8
Balance des services	- 119,4	- 153,7	- 265,9	- 869,2
<i>dont fret et assurances</i>	- 428,9	- 469,8	- 516,4	- 569,2
2 - Revenus primaires	- 341,0	- 333,8	- 383,8	- 303,0
<i>dont intérêts sur la dette</i>	- 178,3	- 210,3	- 232,9	- 243,9
3 - Revenus secondaires	1 142,2	1 143,5	1 225,3	1 390,7
Administrations publiques	45,3	34,7	- 11,8	230,8
Autres secteurs	1 096,9	1 108,8	1 237,1	1 160,0
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	1 174,1	1 271,6	1 393,2	1 464,1
b - Compte de capital	223,6	244,8	216,6	274,8
c - Compte financier	- 775,8	- 1 508,1	- 1 036,9	- 1 374,5
Investissements directs	- 293,7	- 441,6	- 582,6	- 753,5
Investissements de portefeuille	- 524,7	- 858,9	- 60,8	- 196,5
Autres investissements	42,6	- 207,6	- 393,5	- 424,5
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	97,2
d - Erreurs et omissions nettes	4,3	2,0	5,1	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	116,6	524,5	146,5	- 90,0
Taux de couverture ^{a)}	61,2	59,0	63,6	49,2
Solde courant (en % du PIB)	- 7,3	- 9,6	- 8,1	- 12,3
Solde global (en % du PIB)	1,0	4,1	1,1	- 0,6

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « Transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « Autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménage, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

Sénégal – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2017	2018	2019	2020
Court terme	1 774	2 440	2 130	2 138
Moyen terme	1 626	1 424	2 014	2 387
Long terme	287	340	387	429
Total	3 686	4 204	4 531	4 954

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Sénégal – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif	2018	2019	2020	Passif	2018	2019	2020
Opérations de trésorerie et interbancaires	946	954	995	Opérations de trésorerie et interbancaires	1 398	1 242	1 521
Opérations avec la clientèle	4 514	4 872	5 247	Opérations avec la clientèle	4 949	5 515	6 088
Opérations sur titres et diverses	1 647	1 770	2 205	Opérations sur titres et divers	331	413	391
Valeurs immobilisées	281	306	338	Provisions, fonds propres et assimilés	710	733	787
Total	7 388	7 903	8 785	Total	7 388	7 903	8 785

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Sénégal – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2018	2019	2020
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	64,8	67,8	67,2
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	12,8	5,8	10,9
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	21,6	9,3	18,6
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	14,1	14,6	13,3
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	5,7	6,0	4,6
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	62,8	62,7	68,5

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Sénégal – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020
1. Produits bancaires	651	921	712
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	17	21	11
Produits sur opérations avec la clientèle	394	447	440
Produits sur opérations sur titres et diverses	92	111	134
Produits sur opérations de change	96	296	84
Produits sur opérations hors bilan	14	15	14
Produits sur prestations de services financiers	21	24	24
Autres produits d'exploitation bancaire	16	11	7
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	0	4	2
2. Charges bancaires	229	468	253
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	51	61	47
Charges sur opérations avec la clientèle	88	101	110
Charges sur opérations sur titres et diverses	5	16	18
Charges sur fonds propres et assimilés	1	2	1
Charges sur opération de change	66	270	62
Charges sur opérations hors bilan	2	0	0
Charges sur prestations de services financiers	11	13	11
Autres charges d'exploitation bancaire	6	4	4
3. Produit net bancaire (1 - 2)	422	453	458
4. Produits accessoires nets	10	14	12
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	432	466	471
6. Frais généraux	251	283	286
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	22	23	22
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	159	160	163
9. Dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables	45	91	60
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	0	4	2
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	113	73	105
12. Résultat exceptionnel net	1	2	2
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	24	33	21
15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)	91	42	85

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Sénégal – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2018	2019	2020
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	12,3	12,7	12,0
Rapport de liquidité	105,7	104,8	96,4

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Sénégal – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2018	2019	2020
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base <i>Tier 1</i> (FPB (T1))	100	100	84
Ratio de fonds propres (<i>Common Equity Tier 1</i>) ($\geq 5,625$ %)	91	84	88
Ratio de fonds propres de base (T1) ($\geq 6,625$ %)	91	80	84
Ratio de solvabilité global ($\geq 8,625$ %)	87	84	88
Norme de division des risques (≤ 65 %)	74	76	72
Ratio de levier (≥ 3 %)	83	84	84
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25 % du capital de l'entreprise)	96	88	72
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (≤ 15 % FPB (T1))	100	100	84
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60 % des fonds propres effectifs (FPE))	100	100	96
Limite sur les immobilisations hors exploitation (< 15 % FPB (T1))	78	88	76
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations (< 100 % FPB (T1))	96	96	84
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel (< 20 % FPE)	78	92	76
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables (≥ 50 %)	78	84	84
Coefficient de liquidité (≥ 50 %)	87	92	84

Source : Commission bancaire de l'UMOA.